

LETTRE DE MISSION AUX CONSEILLERS RUGBY TERRITORIAUX DE LA FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY

La Fédération Française de Rugby a décidé d'accompagner la politique sportive des comités territoriaux par la mise en place d'un corps de Conseillers Rugby Territoriaux (C.R.T.) dans le cadre de la pérennisation des emplois jeunes. Ce corps de techniciens vient compléter celui des Conseillers Techniques sportifs, agents du ministère chargé des sports.

1- Missions des conseillers rugby territoriaux (C.R.T.)

Chargés principalement d'assurer, au niveau des comités territoriaux et départementaux, le développement de la pratique du rugby sur l'ensemble du territoire français, ces conseillers rugby territoriaux sont recrutés par les comités territoriaux dans le cadre du projet de développement et du financement mis en place par la F.F.R.

Ils sont par ailleurs directement rattachés au président du comité territorial et, à ce titre, chargés d'appliquer aux plans local, départemental et territorial la politique fédérale définie par le comité directeur de la F.F.R. sur proposition du comité de pilotage et de la Direction Technique Nationale.

Ils sont prioritairement affectés aux actions locales menées par les comités territoriaux en relation avec les comités départementaux. Leur travail est décliné par une lettre de mission.

Ils sont plus particulièrement affectés à des missions de formation, de promotion, de développement et de pénétration du milieu scolaire s'intégrant dans le programme d'actions régionales menées par l'équipe technique régionale.

Les conseillers sportifs territoriaux pourront exceptionnellement, être amenés à intervenir au plan national, voire international, en liaison avec les structures spécifiques mises en place pour la pratique du haut niveau.

Ces missions devront impérativement faire l'objet d'un accord écrit préalable de l'employeur.

2- Formation

Chaque conseiller rugby territorial devra obligatoirement intégrer dans son programme d'activités des formations annuelles de remise à niveau et d'actualisation des connaissances.

Celles-ci porteront à la fois sur les aspects législatifs et réglementaires des textes ministériels et sur les évolutions techniques et pédagogiques.

La DTN sera chargée de mettre en place les formations proposées aux C.R.T. en terme de programmation, de contenu, de contrôle des connaissances et des diplômes accessibles pour chacun d'eux.

3- Gestion des conseillers rugby territoriaux

Les conseillers rugby territoriaux doivent être titulaires d'un diplôme autorisant l'enseignement de l'apprentissage ou du perfectionnement de la pratique du rugby pour le plus grand nombre.

Dans l'attente de l'application de la convention collective des métiers du sport, convention en cours de finalisation, le code du travail pourra être le support de la relation contractuelle entre l'employeur et l'employé.

Seront seules autorisées, les activités en club inscrites dans le programme d'actions ou ayant fait l'objet d'une autorisation préalable de l'employeur.

Le temps de travail est fixé à 1600 heures annuelles dont le décompte fera l'objet d'un planning hebdomadaire remis au président du comité territorial.

Le nombre de jours de congés est fixé à 25 jours et pourra être augmenté de jours de récupération liés aux activités assurées le week-end et les jours fériés.

LISTE DES CONSEILLERS RUGBY TERRITORIAUX

COMITES	NOM	COMITES	NOM
ALPES	MARGUIN Philippe	LANGUEDOC	AZEAU Benoît
	POURCEL Frédéric		ESCALIER Alain
ALSACE-LORRAINE	REVERT Emmanuel	LIMOUSIN	Pas de CRT
	TRIDON Camille		
	SOUCHON Grégory	LYONNAIS	ORGELET Stéphane
			HOARAU David
ARMAGNAC-BIGORRE	LARRIBERE Olivier		AVILA Manuel
			COMT Nicolas
AUVERGNE	JARRON Xavier	MIDI-PYRENEES	AUGE Alain
	CHEROUK Samuel		CHAUVE Aymeric
			CARAYON Philippe
BEARN	ESTECAHANDY Patrice		
		NORMANDIE	JEANNE Arnaud
BOURGOGNE	GAUTHIER Wilfried		FEREY Jean-Philippe
			LLOZA Cyrille
BRETAGNE	LAHAYE Wilfrid		
	LANSADE Philippe	PAYS DE LA LOIRE	PASQUET Yann
	QUIVIGER Bertrand		BRUNET Stéphane
CENTRE	DEFLISQUE Yohann		
	DALLOT Olivier	PERIGORD-AGENAIS	RESSIGUIE Damien
	FLEURENCE David		
COTE D'ARGENT	PERRIN Lionel	POITOU-CHARENTES	PEYROT Sébastien
			NARDON Steve
COTE BASQUE L.	DULUCQ Thierry		
		PROVENCE	BOUGNAS Mickaël
COTE-D'AZUR	CHAMP Stéphane		MESTRE Nicolas
		ROUSSILLON	JULIA Mathieu
DROME ARDECHE	GENTON Vincent		
FLANDRES	PIAT Olivier		
FRANCHE COMTE	DOBBELAERE Xavier		
ILE DE FRANCE	CORNIERE Antony		
	TARANNE Jean-Pierre		
	OUZET Vincent		